

Réf: Dossier N° 156142

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE D'INJECTION PLASTIQUE » en

Abidjan, Treichville, ABIDJAN-TREICHVILLE, Rue des Selliers, Lot

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 20/10/2022 reçus par Me N'GUETTA BINI KOUAKOU , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 02/11/2022, il a été constitué une SA aux SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE D'INJECTION PLASTIQUE » en

La production et fourniture de supports logistiques de manutention, caisses, cageots et divers par procédé d'injection plastique.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'emprunt de toutes sommes et en garantie, l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

Et généralement toutes opérations commerciales, financières, 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les actionnaires.

Abidjan, Treichville, ABIDJAN-TREICHVILLE, Rue des Selliers, Lot

M KOUADIO SEY (PDG)

M TANI KOBENAN ANDRE (ADMINISTRATEURS)

n°CI-ABJ-03-2022-B14-00092 du 10/11/2022 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°59650/GTCA/RC/2022 du 10/11/2022

Pour Avis

Le CEPICI

